

Tamás Szende:

**Travaux forcés, artisanat, industrie ?
Vers un nouveau dictionnaire bilingue
hongrois-français / français-hongrois**

The worst criminals should neither be executed nor sentenced to forced labour, but should be condemned to compile dictionaries, because all the tortures are included in this work.

J.J. Scaliger (1540-1609), cité par L. Zgusta, *Manual of Lexicography*, Mouton, The Hague-Paris, 1971. P.15.

Le propos du présent article est de présenter quelques éléments de réflexion sur la conception, le contenu et la mise en forme du nouveau dictionnaire hongrois-français / français-hongrois qui sera réalisé à partir de 1991 par une équipe lexicographique, mise en place au sein du Centre Interuniversitaire d'Etudes Hongroises (Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III), ainsi que par une équipe parallèle au sein du Centre Interuniversitaire d'Etudes Françaises (Université ELTE, Budapest), le projet étant fondé sur une collaboration franco-hongroise.

1. A la recherche d'une méthode

L'élaboration de ce dictionnaire est une tâche complexe; de nombreuses décisions linguistiques et techniques devront être prises préalablement, et, comme on le verra, la décision est parfois délicate ou malaisée à prendre.

Réaliser des dictionnaires bilingues coûte très cher et, en raison de leur tirage relativement restreint par rapport aux dictionnaires monolingues (surtout s'il s'agit d'une langue comme le hongrois qui n'est parlé que par environ 15 millions de personnes, dont 5 millions vivent au-delà des frontières actuelles de la Hongrie, éparpillées dans le monde), les éditeurs hésitent à s'engager dans une telle aventure et, en aucun cas, ils ne sont prêts à en mettre un nouveau en chantier tous les ans.

Au moment de sa parution, notre dictionnaire deviendra inévitablement le seul ouvrage de référence pour l'ensemble des traducteurs, étudiants et enseignants concernés par le domaine français-hongrois et, de façon générale, pour toute personne engagée dans des relations culturelles, techniques, économiques ou politiques entre l'univers francophone et l'univers hungarophone. Ces derniers seront amenés à travailler pendant une période relativement longue

avec ce dictionnaire, lequel, d'année en année sera de moins en moins adapté à leurs besoins. Cet ouvrage constituera néanmoins une source privilégiée d'informations dans laquelle les membres des communautés hungarophones et francophones devront pouvoir se reconnaître. Les solutions fournies par l'ouvrage auront nécessairement une valeur contraignante, quasi "mythique", parfois, en particulier aux yeux des néophytes. (Le traducteur professionnel sait d'expérience qu'il ne doit recourir à un dictionnaire bilingue qu'avec circonspection et qu'il ne doit jamais accepter un terme totalement inconnu pour lui sans le soumettre à une vérification sérieuse.)

Comme tous les dictionnaires déjà anciens, celui d'Alexandre Eckhardt¹, publié il y a une quarantaine d'années (le seul dictionnaire disponible sur le marché), est maintenant périmé; il ne comprend pas les termes d'actualité ou d'usage récent et n'indique pas le sens nouvellement acquis par tel ou tel terme. Nous ne cherchons pas ici à prendre en défaut cet ouvrage, qui est un véritable monument ayant servi et guidé plusieurs générations, mais au hasard de recherches infructueuses, nous nous sommes rendu compte qu'il contient un nombre considérable d'inexactitudes et d'acceptions vieilles.

En hongrois, comme en français, il existe une multitude d'expressions nouvelles, exprimant une réalité changeante, qui ne sont pas mentionnées par Eckhardt. Bref, pour des raisons évidentes, le vocabulaire de la civilisation d'aujourd'hui y est très mal ou pas du tout représenté.

Les dictionnaires bilingues diffèrent souvent selon la langue maternelle de leurs auteurs et le pays de leur fabrication. Il y a une différence systématique entre un dictionnaire rédigé par des locuteurs de la L1 (langue de départ) et un dictionnaire rédigé par des locuteurs de la L2 (langue d'arrivée).

Avec le développement des études hongroises en France, il devient de plus en plus évident que le seul dictionnaire bilingue existant n'a pas été composé à l'intention des francophones apprenant ou pratiquant le hongrois. L'optique "hungarocentriste" de cet ouvrage saute aux yeux. Selon nous, il est toujours souhaitable qu'un dictionnaire bilingue soit conçu en fonction de ses deux publics, en l'occurrence francophone et hungarophone, et qu'il tienne compte de leurs besoins respectifs.

Un dictionnaire bilingue n'est pas la description lexicale exhaustive de deux états de langue, ni la reproduction fidèle des innombrables réalisations concrètes des discours en L1 et en L2²; il est un objet socio-culturel de diffusion (plus ou moins large) qui doit satisfaire des besoins déterminés. Les dictionnaires bilingues prétendent le plus souvent présenter les langues telles qu'elles sont utilisées par les locuteurs dans les communications sociales: en réalité, il s'agit de langues agencées par des médiateurs et ajustées aux dimensions du dictionnaire.³ Tout dictionnaire est tributaire des structures idéologiques d'une époque (mais aussi des options des concepteurs notamment en ce qui concerne la fabrication des exemples qui peuvent facilement révéler un engagement politique tendancieux ou des jugements moraux). Même si le programme d'un dictionnaire doit être défini et mené par des lexicographes, on s'éloigne d'une description strictement linguistique du lexique pour se rapprocher d'un modèle "d'utilisation",

d'inspiration pédagogique. Un dictionnaire bilingue, c'est, en quelque sorte, ce que l'on veut dire ou révéler à un public bien ciblé à propos des manifestations lexicales de deux systèmes linguistiques.

Dans le domaine français-hongrois, si l'on veut sérieusement traiter les deux langues sur un pied d'égalité, le dictionnaire doit être conçu dans une optique de *bilinguisme réciproque*. En effet, un dictionnaire bilingue, qu'il soit général ou spécialisé, peut être soit réciproque (version et thème pour le lecteur de L1, thème et version pour le lecteur de L2), soit univoque (version pour le lecteur de L1 et thème pour le lecteur de L2, ou thème pour le lecteur de L1 et version pour le lecteur de L2.)

Un dictionnaire bilingue réciproque est destiné à deux communautés linguistiques et vise à ce qu'elles puissent accéder aux mêmes types d'information. S'il y a symétrie, c'est un dictionnaire véritablement bilingue.

Les structures des dictionnaires bilingues, par ailleurs extrêmement diversifiées, devraient toujours être directement conçues en fonction du mode d'utilisation et des divers types de lecteurs et tenir compte chez l'utilisateur des connaissances linguistiques et culturelles qui fonctionnent de façon différente selon la direction dans laquelle il traduit⁴. Pour le dictionnaire L1»L2, le point de départ de l'utilisateur sera constitué par la forme, le contenu et les conditions d'emploi du mot en L1. Tous les éléments lui sont en principe familiers. Mais pour ce qui est de L2, le même locuteur ne possède que peu ou pas du tout de compétences. En effet, chacun sait, grosso modo, dans quelles conditions et dans quels contextes il se sert d'un terme de sa langue maternelle, plutôt que d'un autre. Mais comment pourrait-il deviner l'équivalent exact d'un terme dans une langue qui lui est étrangère.

On voit qu'un dictionnaire ne s'utilise sans risque (ou avec peu de risque) que dans le sens L1»L2. L. Grooters le reconnaît implicitement dans l'avant-propos de son Nouveau Dictionnaire Français-Néerlandais, Néerlandais-Français, 15^e édition, Bielefeld, Bruxelles:

Pour chaque mot, nous nous sommes donc posé la question: quel est le moyen le plus efficace de tirer d'embarras celui qui connaît un mot dans l'une des deux langues et en cherche l'équivalence exacte dans l'autre. Ce moyen ne consiste certainement pas à lui laisser le choix entre le plus grand nombre possible de synonymes: si nous avons voulu être complet de cette manière, nous aurions à chaque instant placé les lecteurs en face de problèmes que leur connaissance incomplète du génie de la seconde langue ne leur permettait pas de résoudre.

Le dictionnaire bilingue, tout comme le dictionnaire monolingue, peut être considéré comme un recueil d'éléments linguistiques, rangés dans un ordre convenu et suivis de renseignements qui s'y rapportent. Mais, contrairement au dictionnaire monolingue qui donne pour chaque entrée une ou plusieurs définitions, le dictionnaire bilingue a pour ambition de fournir des traductions, en mettant deux lexiques en communication. Les dictionnaires bilingues tendent à décrire un lexique fonctionnel, à donner des informations, à limiter l'analyse définitionnelle, car ils recherchent l'équivalence au niveau lexical.

C'est de par sa nature même que le dictionnaire bilingue exclut la présence de définitions élaborées et qu'il est difficilement compatible avec un développement extrême. C'est précisément son modèle d'utilisation qui l'incite et le prédestine à la brièveté.

Généralement, les dictionnaires bilingues sont donc pourvus d'une microstructure extrêmement dépouillée; leurs entrées ont pour fonction de proposer un certain nombre de traductions possibles en précisant ou non les conditions d'emploi.

Notre expérience, acquise en Hongrie et en France, nous a permis de constater combien les locuteurs des deux communautés linguistiques sont désarmés quant il doivent choisir avec pertinence parmi les indications fournies dans le dictionnaire d'Eckhardt. En effet, bien des dictionnaires proposent des traductions les unes à la suite des autres, séparées par une simple virgule ou barre oblique, laissant entendre par là: *L2 est riche à un point tel que, une fois de plus, vous avez le choix, ces termes sont parfaitement interchangeables*. Cet abus constitue peut-être le plus grave défaut que puisse avoir un dictionnaire bilingue. Il est particulièrement fréquent dans les ouvrages de petites dimensions. Ainsi, dans le dictionnaire d'Alexandre Eckhardt, format de poche⁵, au mot *carence* le lecteur trouve: *hiány; nemlét; távolmaradás; hivatali hanyagság* (sic) et au mot *talpraesett*: *spirituel; exact; juste; brillant*. Abandonné à des critères purement subjectifs, l'usager du dictionnaire ne pourra guère distinguer les sens. Le format réduit explique certes les économies d'espace, mais n'est-ce pas justement sur les colonnes de ces ouvrages que les différences de sens et d'emploi devraient être le plus soigneusement explicitées puisque ces petits dictionnaires s'adressent, de par leur nature même, à des débutants ou à des apprenants intermédiaires?

Le dictionnaire d'Eckhardt présente (inévitablement) des lacunes que nous devons tenter de combler. Néanmoins, l'information contenue dans cet ouvrage constitue un trésor commun.

Le futur dictionnaire hongrois-français / français-hongrois sera nécessairement issu et tributaire des dictionnaires précédents (l'ouvrage d'Eckhardt a à son tour un prédécesseur de qualité⁶: celui d'Aurélien Sauvageot), qui furent de véritables institutions sociales en Hongrie pendant plusieurs décennies. Toutefois, les concepteurs de l'ouvrage en gestation devront rompre définitivement avec une pratique fâcheuse et maladroite consistant à copier des termes sans discernement d'un dictionnaire à l'autre, ce qui peut facilement donner des ouvrages bourrés d'expressions archaïques sans que celles-ci soient signalées comme telles. Se démarquer devra signifier: dire très clairement ce que l'on doit aux générations antérieures de lexicographes et ce qui a rendu nécessaire l'élaboration d'un tout nouveau dictionnaire, en justifiant ses choix méthodologiques et la description linguistique adoptée. L'ensemble devra être explicité dans une préface. Celle-ci, toujours rédigée en dernier lieu même si elle apparaît en début d'ouvrage, doit bien situer le lecteur en exposant tous les objectifs visés par le dictionnaire et en précisant surtout à quel public celui-ci s'adresse.

Tout dictionnaire bilingue est un projet sur un ensemble d'options méthodologiques et sur la mise en oeuvre d'un choix de valeurs linguistiques et culturelles. Le dictionnaire est à la fois un instrument de communication, un ensemble documentaire systématisé et un produit technico-commercial.

Le dictionnaire bilingue est le fruit d'un travail de longue haleine et l'investissement financier que suppose ce genre de produit dépasse de loin les moyens de deux équipes de chercheurs isolées. Il exige soit une décision proprement politique, soit la recherche d'une rentabilité (certitude d'un succès commercial), soit les deux en même temps. Quoi qu'il en soit, les concepteurs de l'ouvrage devront soumettre un projet extrêmement solide s'appuyant sur un volet méthodologique qui, selon nous, constitue la clef de voûte de toute entreprise sérieuse de rédaction d'un dictionnaire.

Un tel projet doit contenir notamment la définition proprement dite du dictionnaire (public visé, objectifs, justifications linguistique, culturelle et commerciale, résultats escomptés, moyens financiers, institutions, équipes, personnel), suivie de questions à caractère méthodologique, à savoir: constitution d'une base de données, collecte et transmission des données, exploitation des documents déjà existants, méthode unifiée d'élaboration des fiches, harmonisation et normalisation de la métalangue, élaboration de la nomenclature (les items à traiter), nombre d'articles et leur longueur etc.

Il est indispensable que le projet soit accompagné d'un plan de réalisation, dont voici un modèle possible:

Phases / durée d'exécution: réflexion préalable, mise au point de la méthodologie, dépouillement des ouvrages lexicographiques, confection du fichier, organisation des entrées, première ébauche, repérage des contradictions internes, établissement définitif d'une métalangue linguistique, élaboration plus systématique, révision de toutes les données (contre-lectures, contre-vérifications), indication précise des renvois, rédaction des parties annexes (préfaces, précis grammaticaux, index, etc.), édition et publication, etc.

L'équipe lexicographique ne peut garder un style de travail uniforme et obtenir des résultats valables que s'il y a une identité de vues parfaite, un accord préalable et unanime dans les orientations théoriques et les modalités techniques qui peuvent être: expliciter l'objectif commun, déterminer la langue de travail, mettre en commun la documentation, normaliser la fiche de travail, prévoir et assurer la communication entre les groupes de travail, définir clairement les tâches et responsabilités, fixer les délais nécessaires, etc.

L'échange de données lexicographiques ne peut être mis en place que si celles-ci sont décrites d'une manière homogène. Il faut donc définir le format du dictionnaire, c'est-à-dire la partie formelle de toutes les règles de rédaction. Autrement dit, on précise non seulement le contenu du dictionnaire mais aussi, et parallèlement, la structure à donner à ce contenu. Grâce à l'informatique, la structure du dictionnaire est enregistrée et tous les articles sont stockés dans une base de données, en vue de la révision et de la réédition⁹.

Les équipes devront élaborer en commun une sorte de taxinomie dans la perspective de pouvoir décrire leur univers dictionnaire en désignant une seule

étiquette type pour chaque renseignement (graphique, grammatical, phonétique, pragmatique, sémantique, etc.) et en fixant le nombre de rubriques (plages) obligatoires et les éventuelles rubriques facultatives.

Il s'agit d'une manière de systématiser les présentations et de normaliser les articles d'une même classe de mots, tout en mettant en évidence les spécificités de chaque terme. En standardisant et en informatisant les fiches lexicographiques, on a intérêt à coder tout ce qui peut se prêter au codage⁹.

Ceci assurera au dictionnaire une structure générale claire et cohérente et permettra d'éviter que des renseignements jugés importants soient omis ou entremêlés à d'autres types de renseignements. Ce système assure également le respect et le contrôle des catégories définies préalablement et facilite grandement le travail du lexicographe même s'il est sans expérience dans le domaine de l'informatique. Les procédures de recherche et d'interrogation de la structuration textuelle permettent la relecture ou l'impression rapide de parties sélectionnées de la nomenclature ou des articles, ce qui garantit une vision synthétique du dictionnaire:

- tri transversal (permet de faire traiter l'ensemble des termes d'une discipline, par exemple: les mots d'entrée relevant du langage juridique ou tous les verbes à préverbe hongrois, etc. indépendamment de l'avancement du reste du dictionnaire)

- extraction longitudinale (peut concerner toute tranche alphabétique arbitrairement choisie; elle peut apporter une aide dans l'évaluation des coûts rédactionnels)

- interrogation sur les chaînes de caractères (permet d'obtenir instantanément la réponse à des questions comme: *tel mot a-t-il été traité à tel endroit?* ou *tel mot a-t-il été utilisé à tout autre endroit?*, etc.)

Nous n'évoquons pas ici le problème crucial du recrutement, de la formation et de l'animation des équipes rédactionnelles.

2. Macrostructure

Aujourd'hui, la fabrication d'un dictionnaire bilingue est une oeuvre obligatoirement collective à laquelle doivent participer des locuteurs et des spécialistes des deux langues considérées. Il faut rappeler, à cet égard, à quel point les traducteurs peuvent enrichir de leur présence les équipes lexicographiques. En raison de leur situation linguistique et culturelle privilégiée, les traducteurs sont en état permanent d'évolution et sont à même de saisir la réalité des choses. De plus, amenés à manipuler quotidiennement les termes de deux langues, ils sont extrêmement bien placés pour trancher avec précision toutes questions liées aux niveaux d'équivalences. En effet, il faut que le nouveau dictionnaire H-F/ F-H soit aussi l'oeuvre de traducteurs de métier en contact permanent avec des textes de toute nature dans les domaines les plus divers, sachant aussi ce qu'on cherche en vain dans les dictionnaires.

L'ouvrage devra être conçu et réalisé essentiellement par des lexicographes, mais ceux-ci, tout en gérant la pluridisciplinarité du travail, ne devront pas hésiter à faire appel à des techniciens et à des experts en contact quotidien avec la langue contemporaine, de par leurs activités professionnelles. Ce dictionnaire n'aura de marché (a-t-on le droit de négliger ce facteur?) que si, à travers les mots traités, il réussit à faire passer des ensembles de connaissances avec cohérence! Les linguistes n'ont pas nécessairement les compétences attachées à l'usage spécialisé des mots. Mais quant aux spécialistes des divers domaines, eux, ils ne pensent pas spontanément aux rapports multiples entre le vocabulaire de leur métier et le vocabulaire général, ni à la façon de présenter auprès d'un public non spécialisé des notions spécifiques ou des rudiments de doctrine (pour rendre compréhensible ce qui est défini ou traduit). Notons à ce sujet que pour les termes techniques, l'inscription du domaine d'emploi d'un mot sur la fiche doit être effectuée de façon très précise, afin d'éviter que l'extension réelle de la notion ne soit faussée par une mention trop restrictive ou bien que le terme ne soit pas définitivement perdu sous un générique trop lointain. Un autre problème de présentation qui n'est pas non plus sans importance: la diversité de forme des termes-syntagmes. Va-t-on accepter des syntagmes qui franchissent le seuil de cinq, six mots ou se décidera-t-on à les briser afin de mieux les repérer? (Les organismes de normalisation acceptent des syntagmes descriptifs comme le syntagme de 18 mots suivant: *machine pour dactylographier des caractères spéciaux tels que symboles graphiques, mathématiques ou chimiques, notations musicales ou caractères Braille*¹⁰).

Une remarque au passage: on ne peut qu'espérer que l'élaboration de ce dictionnaire constituera un stimulant utile pour la réflexion lexicographique et pour les recherches lexicologiques contrastives dans le domaine français-hongrois et qu'elle saura redynamiser les secteurs universitaires qui s'y engageront. Ainsi, parallèlement à la lexicographie sémasiologique traditionnelle que nous allons pratiquer lors de la constitution du dictionnaire, on pourrait envisager des recherches onomasiologiques pour établir des séries notionnelles (terminologiques) en se limitant à des domaines conceptuels bien définis et en exploitant le fait que les vocabulaires spécialisés sont des ensembles de termes cohérents, bien structurés. Un tel travail de délimitation, d'exploration et de synthèse permettrait de sensibiliser les étudiants aux problèmes de transposition découlant des différences entre les deux systèmes linguistiques: différences de découpage des espaces conceptuels et différences affectant les systèmes de signes.

Mais qu'est-ce que le vocabulaire usuel? Toute définition est aléatoire! Les critères de délimitation sont difficiles à déterminer! Dans tous les cas de figure, il est bon d'établir une grille des domaines spécifiques afin de pouvoir les contrôler de manière plus stricte et afin d'éliminer les termes qui semblent dépasser le vocabulaire d'un public non spécialisé. Une question se pose à cet égard: connaissons-nous suffisamment bien notre public? Car il ne faut jamais perdre de vue le public visé par l'ouvrage et le fait que la nomenclature est établie en fonction de ses besoins; il faut toujours penser à le motiver par des observations, à illustrer l'usage par des exemples pertinents et rassurants.

Il va de soi que, dans la nomenclature de notre dictionnaire, un noyau de mots courants, classiques (dont personne ne contestera la présence dans la nomenclature) sera obligatoire et qu'un choix devra s'exercer parmi les mots *rare*s, indépendamment de leur fréquence. (Il est évident que le choix d'enregistrer ou non tel terme dans un dictionnaire dépend de nombreux éléments de décision y compris des critères hautement subjectifs comme: *on l'entend à tout bout de champ, pas possible de ne pas le traiter*, etc.)

Quelques principes peuvent néanmoins nous guider dans ce travail de sélection:

1/ Il faudra faire en sorte que les colonnes soient enfin ouvertes à la langue parlée, celle-ci étant trop souvent négligée par les dictionnaires qui, malgré tous les efforts des pragmaticiens et des sociolinguistes, accordent une nette préférence au vocabulaire écrit. Sans enquête préalable, on peut savoir d'emblée que le public en France, comme en Hongrie, s'attend à ce que l'on fasse preuve de moins de rigueur dans le nouveau dictionnaire bilingue. Les Français qui *après avoir fumé une gauloise, montent dans leur RS*, et les *haverjaim, akik mind Kőbányait isznak, de az És-t olvassák* (*mes potes qui boivent tous de la bière Kőbányai, mais qui lisent la revue Élet és Irodalom*) accomplissent des actes familiers, dont la description linguistique s'opère à l'aide de termes indiscutablement fréquents. En dépit de cette évidence, l'apparition de ces termes dans les dictionnaires bilingues n'est pas évidente¹¹. En effet, tout doit être fait pour rapprocher les nomenclatures du dictionnaire de la réalité du discours.

2/ Sans être un glossaire de langues de spécialité, le dictionnaire devra contenir les termes les plus usuels des divers domaines scientifiques et techniques. Le choix est évidemment délicat: la plupart des dictionnaires les enregistrent un peu au hasard. En tout état de cause, l'équilibre recherché devra exclure toute forme d'exhaustivité quant aux zones périphériques et favoriser la sauvegarde des notions-clés.

3/ De même, il est impératif que les personnes concernées par les échanges entre la Hongrie et les pays francophones soient enfin en mesure de comprendre ou de traduire avec précision les principaux termes ayant trait aux secteurs politique, économique et commercial. Les usagers des médias des deux communautés linguistiques devraient pouvoir compter sur le futur dictionnaire. En effet, notre dictionnaire ne s'adressera pas aux seuls étudiants et professeurs de lettres (qui sont d'ailleurs avides de comprendre autre chose que les auteurs classiques des siècles passés; par exemple: des romans policiers ou de science fiction, des communiqués gouvernementaux ou, pourquoi pas, des horoscopes).

Pour pouvoir répondre aux besoins langagiers de ses futurs usagers le dictionnaire devra tirer ses exemples de la presse à grand tirage, des périodiques et des magazines que comprennent et lisent, de la radio et de la télévision qu'écoutent et regardent quotidiennement les Français(es) et les Hongrois(es), en veillant bien à ce que ces exemples dominent, et de loin, ceux tirés des oeuvres littéraires (quant à ce dernier domaine, tout doit être fait pour que le choix d'auteurs devienne plus *éclectique*; pourquoi les lexicographes oublient-ils si souvent qu'il existe des pièces de théâtre contemporaines dont les dialogues

peuvent merveilleusement refléter la langue parlée?) Certes, il ne s'agit pas d'adopter toutes les innovations linguistiques de notre temps, ni de recueillir tous les mots à la mode (lancés pour briller dans la société), afin d'obéir à des considérations purement et exclusivement commerciales. Néanmoins, nous sommes persuadé qu'il est possible de s'implanter solidement dans la réalité linguistique tout en respectant et en reflétant les *bons auteurs* au langage châtié, et les usages du passé.

Dans les deux langues considérées, il existe des nomenclatures préétablies. L'existence de ces ouvrages lexicographiques monolingues de toutes sortes (Magyar Nyelv Értelmező Szótára, Larousse, Robert, etc.) pourrait nous faire croire que tout est pour le mieux en ce qui concerne la description lexicale des réalités linguistiques française et hongroise. La situation est bien différente. Il y a un décalage entre le hongrois / français contemporain et le hongrois / français autorisé à figurer dans les dictionnaires normatifs. Voici quelques exemples:

1/ Il y a des mots grammaticalement corrects qui sont courants mais qui, n'appartenant pas à la langue des puristes, sont rejetés avec répugnance en raison de leur signification.

Bien entendu, aucun dictionnaire bilingue n'a le droit de faire silence sur les normes en vigueur. Bien au contraire: l'usager doit y trouver la confirmation de ses jugements de grammaticalité et d'acceptabilité, ceux-ci faisant partie de son identité linguistique et contribuant à définir son appartenance à une culture.

Sera-t-on obligé d'amputer la nomenclature du nouveau dictionnaire des mots tabous, tels que les jurons scatologiques ou érotiques, faisant référence à la défécation ou à la copulation - alors même qu'ils ont une fréquence élevée (qu'on le regrette ou non). Notre position est claire; s'ils sont réellement utilisés, les termes les plus vulgaires méritent d'avoir leur place dans un dictionnaire bilingue.

2/ Pour des raisons à la fois linguistiques et pratiques, les noms propres sont le plus souvent écartés des nomenclatures des dictionnaires de langue. Néanmoins, lorsque la forme du nom propre n'est pas spécifique, mais empruntée au lexique ordinaire, la distinction devient moins évidente¹². Ainsi en français, les noms de peuples qui ont généralement la même forme que l'adjectif correspondant (*Polonais/polonais*) sont des noms propres. Par ailleurs, devra-t-on sacrifier également dérivés de noms propres (par exemple *marxiste / Marxista, stalinien / sztálinista* ? On regretterait également l'absence d'adjectifs dérivés du nom d'au moins quelques villes françaises, qui ne sont pas toujours faciles à identifier.

3/ Les onomatopées à l'état brut, celles qui reproduisent un bruit ou un son quelconque, ne figurent que très rarement dans les dictionnaires bilingues. Certes, elles appartiennent le plus souvent au langage familier: mais un traducteur peut fort bien en rencontrer dans un texte littéraire (sans parler des textes de *bulles* dans les bandes dessinées!) Il lui incombe alors, surtout s'il souhaite conserver la fraîcheur que l'emploi de l'onomatopée confère à l'original, de trouver une onomatopée plus ou moins équivalente. Il arrive, certes, que les onomatopées soient, dans les deux langues, rigoureusement identiques. Les Français et les Hongrois qui ont froid disent tous *brr...* On pourrait, en effet,

croire que dans tous les cas le même son est perçu de façon identique par les oreilles humaines. Il n'en est pas toujours ainsi. Pour inciter un cheval à partir, les Français emploient l'interjection *hue!*, alors que les Hongrois crient *gy!* Parmi les onomatopées les plus classiques, celles dont la forme est la plus consacrée par l'usage, il convient de citer les cris d'animaux. Alors que les vaches françaises font *meuh!*, celles de Hongrie font *muu!* Le *cocorico!* français se traduit en hongrois par *kukuriku!* L'aboïement des chiens par *ouah-ouah!* en français et par *vau-vau!* en hongrois.

Les inventaires monolingues présentent toujours des lacunes et des faiblesses et, de toute manière, ne peuvent jamais être entièrement adaptés au public particulier que représente celui d'un dictionnaire bilingue. C'est la raison pour laquelle la constitution d'une base de données lexicales, spécialement conçue en fonction des besoins des équipes du dictionnaire H-F/ F-H nous paraît inévitable. En effet, des sources écrites peuvent aujourd'hui être emmagasinées en quantités illimitées dans des mémoires électroniques et dépouillées rapidement. Pour le lexicographe, c'est un triple dispositif: premièrement, des corpus de discours contemporains informatisés suivant des règles d'organisation et d'accès bien définies, dont l'enregistrement et les aménagements spécifiques conditionnent les exploitations ultérieures; deuxièmement, un jeu d'algorithmes d'interrogation à partir duquel les consultations ou les analyses automatiques des corpus sont rendues possibles; troisièmement, un outil d'élaboration du texte, avec intégration directe au clavier des corrections, suppressions et ajouts.

En même temps il faut être conscient qu'on ne multiplie pas non plus impunément jusqu'à l'infini le nombre des entrées d'un dictionnaire. L'ouvrage envisagé doit rester d'un format relativement réduit, même si l'enrichissement de la nomenclature peut correspondre à une certaine *vérité* de linguistique synchronique et si celle-ci risque d'en souffrir. Ceci dit, indépendamment du nombre d'articles, il est indispensable d'assurer le maximum de renseignements à des usagers dont les intérêts sont dissemblables. L'étendue de la nomenclature ou le nombre des mots ne sauraient être considérés comme des critères pour juger de la valeur d'un dictionnaire. Ce qui doit prévaloir dans toute appréciation d'un dictionnaire bilingue, c'est beaucoup plus la justesse et la précision des renseignements fournis, que sa richesse quantitative.

De ce point de vue, le dictionnaire d'Alexandre Eckhardt peut être considéré comme *extensif*, car sa nomenclature cherche à mentionner un nombre aussi étendu que possible d'items lexicaux, ce qui ne peut jamais être l'ambition d'un ouvrage bilingue. Ce modèle est inacceptable pour nous. Le nouveau dictionnaire devra plutôt être *intensif* en procédant à un choix défini parmi ces items et en donnant sur eux un plus grand nombre de renseignements.

Quelle dimension donner au dictionnaire? La notion de *dimension* est loin d'être simple. Signifie-t-elle le nombre des entrées ou le nombre de caractères typographiques? Une fois de plus la réponse que l'on peut donner est celle-ci: la dimension est idéale lorsque la nomenclature et les solutions données dans les entrées répondent aux attentes de l'utilisateur.

La classification des termes est souvent anarchique dans les dictionnaires, d'où un retard considérable pour l'utilisateur. Même s'il ne révèle pas la structure sémantique, le système notionnel des termes, l'ordre alphabétique demeure le principe de présentation le plus commode et le plus rigoureux: toute rupture de l'ordre alphabétique pur, quelle qu'en soit la justification, est une perte de temps en raison des recherches inutiles. (Un dictionnaire bilingue, si riche soit-il, perd sa valeur si l'utilisateur ne trouve pas rapidement et avec certitude ce qu'il cherche.)

Tout n'est pas résolu pour autant, car de nombreux termes hongrois et français (les noms, les adjectifs, et les verbes des deux langues, par exemple) peuvent subir des variations dans leur radical. Il faut donc décider quelles formes *normalisées* doivent figurer comme entrées principales. Les unités dégagées spontanément du discours ne coïncident pas à coup sûr avec les entrées des dictionnaires. Ainsi, il n'est pas évident que l'on trouve les éléments des phrases *Ils l'ont eu.* ou *Be lehetett volna menni.* dans les dictionnaires français ou hongrois. Les formes que comportent ces énoncés ne se trouveront probablement qu'à l'intérieur d'autres articles. Sont-elles rappelées à l'ordre alphabétique? Sur les 8000 verbes répertoriés dans *L'art de conjuguer* de Bescherelle, plus de 80% n'ont qu'une seule base (par exemple toutes les formes du verbe *manger* sont obtenues à partir de la seule base «mang-»). Les autres verbes sont à plusieurs bases, comme *vouloir* («veu-, veul-, voud-, vout-, veuill-»), *vivre* (vi-, viv-, vec-), *naître* («nai-, naiss-, nait-, naqu-, ne-») ou *voir* («v-, ver-, voi-, voy-») ¹³. Le verbe conçu comme une unité sémique, est signalé dans les dictionnaires sous une forme arbitraire (infinitif en français et 3^e personne du singulier de l'indicatif présent en hongrois). Serait-ce un luxe que d'enregistrer par exemple la première personne de l'indicatif présent pour les verbes irréguliers (ai/ avoir; suis/ être, etc.) et signaler bel / beau ou chevaux/ cheval dans l'ordre alphabétique? Il est notoire que la morphologie hongroise est d'une rare complexité. Selon I. Mel'cuk, un lexème nominal hongrois comprend 268 formes: ((1 forme non-possédée + 6 formes possédées) x 2 nombres x 19 cas = 268.) Pour déchiffrer et comprendre le moindre texte rédigé en hongrois, on a intérêt à faire appel d'abord à une grammaire descriptive avant de consulter un dictionnaire bilingue ¹⁴.

Ceci est d'autant plus important que, contrairement aux dictionnaires unilingues, il arrive que l'on consulte un dictionnaire bilingue dans une langue très peu connue (ou complètement inconnue).

Rappelons à cet égard que les renvois, utilisés pour éviter de répéter un ensemble d'indications, constituent un *contre-poison* universel: utilisés de façon systématique, ils peuvent pallier les inconvénients inhérents à toute ordonnance des articles. La valeur d'un dictionnaire bilingue dépend beaucoup de la richesse de ses renvois et de la façon dont ses concepteurs corrigent les insuffisances découlant de l'ordre alphabétique.

Ainsi, pour faciliter la tâche de l'usager, les variantes orthographiques pourront figurer à leur place dans la nomenclature avec un renvoi à la forme qui est traitée.

Les unités lexicales autonomes, c'est-à-dire les syntagmes dont le sens n'est pas toujours déductible des termes inclus et qui ne sont pas nécessairement reconnus comme tels, seront placées sous l'un des principaux constituants (de préférence sous le premier élément qui reste inchangé) avec un renvoi à partir des autres termes. Lorsque pour des raisons pratiques ce principe n'a pas été appliqué (par exemple, dans le cas des verbes français servant à former un très grand nombre de locutions verbales: *être, avoir, faire, donner*, etc. l'expression peut figurer sous le verbe lui-même), un renvoi prévient le lecteur.

Quand par exemple le pluriel d'un mot est très différent du singulier, il devrait figurer normalement à sa place dans la nomenclature générale avec un renvoi et répété sous le singulier. De même les formes féminines du français qui ne suivent pas directement le masculin dans l'ordre alphabétique pourraient être mentionnées à leur place normale avec un renvoi au masculin. Ces principes sont faciles à établir, mais extrêmement difficiles à respecter, surtout quand on se rend compte du nombre de pièges que tend le système morphologique du hongrois.

Comme cela se fait traditionnellement, les tables de conjugaison des verbes français et hongrois peuvent être fournies en annexe. Dans les nomenclatures, chaque verbe peut être suivi d'un numéro qui renvoie l'utilisateur à ces tables. De même, les abréviations courantes hongroises et françaises peuvent constituer une liste à part ou être classées à leur ordre alphabétique.

Les doublets (*fenn, fönn, fent, fönt / façonnage, façonnement*) qui constituent un type spécial d'entrée, puisque l'entrée principale est donnée avec un (d') autre(s) mot(s) devant avoir le même traitement, constituent également des *consommateurs* privilégiés de renvois. Grâce à l'équipement informatique on devra pouvoir vérifier que la totalité des renvois est bien honorée, et que l'on ne trouve nulle part une *circularité vide*.

3. Microstructure

L'article (ou entrée) est une unité de traitement définie arbitrairement. Il s'agit d'une suite ordonnée de phrases, d'un ensemble d'informations graphiques, phonologiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques, stylistiques et pragmatiques, comprenant¹⁵:

- Le mot-vedette: forme canonique, celle qui sert de point de départ pour la construction des autres formes.

- Des renseignements graphiques et phonologiques: forme orthographique et prononciation. Traditionnellement on prend tout dictionnaire pour norme, mais aussi un guide et un arbitre pour l'orthographe et la prononciation correctes (est-ce qu'on suppose connues les règles de correspondance entre la graphie d'un mot et sa forme parlée? car à ce moment-là la prononciation peut être réduite à la seule transcription des divergences). Contrairement au français, une transcription phonétique nous paraît superflue pour une grande partie des mots hongrois, par contre une indication ponctuelle serait utile pour des mots tels que *cseh* (chute),

habcsók (dévoisement), *ellenben* (assimilation labiale), *egy* (allongement), etc. A ce sujet, on peut se demander si ce dictionnaire bilingue ne devrait pas fournir des renseignements sur l'orthographe, la ponctuation ou l'accentuation des mots étrangers (comme *Goethe*, la *Ruhr/ Ruhr-vidék*, *Csajkovszkij/ Tchaïkovski*). Les symboles utilisés ne devraient pas être trop difficiles.

- La catégorisation grammaticale: l'appartenance d'un mot à une partie du discours. Suivra-t-on l'analyse grammaticale traditionnelle: par exemple, nom, verbe, adjectif, adverbe, (mots référentiels); pronom, préposition, conjonction, particule (mots fonctionnels)? La partie du discours est suivie de l'indication de la sous-classe de cette même partie du discours; on peut toujours présenter des informations plus fines à des lecteurs plus avertis. Mais attention! un dictionnaire qui accorde une trop grande importance aux renseignements grammaticaux risque en quelque sorte de noyer sous ces remarques la partie purement sémantique de l'ouvrage.

- Des renseignements morphologiques et syntaxiques: indications *utiles* sur la structure morphologique du mot (*quasi-étymologie*: les éléments constitutifs ou le procédé lexical qui sont à l'origine du terme); toutes idiosyncrasies morphologiques qu'on peut associer au mot, notamment les pluriels irréguliers, etc.; renseignements sur la distribution ou les caractéristiques d'un mot dans une phrase et toutes idiosyncrasies syntaxiques. Certains usagers consultent le dictionnaire bilingue pour savoir comment utiliser correctement tel mot dans une phrase, dans un type de discours; suivant la catégorie du mot, les précisions les plus diverses peuvent être nécessaires et importantes, par exemple: l'utilité d'indiquer les adjectifs qui ne peuvent être attribut ou épithète, les auxiliaires avec lesquels les verbes se conjuguent (pour le français), la présence d'un préverbe dans le mot ou les postpositions qui se construisent obligatoirement avec le superessif, l'ablatif (pour le hongrois), etc. Il n'est guère possible de séparer totalement le lexique de la grammaire: un dictionnaire qui ne fournirait aucune information concernant le genre des noms en français ou la conjugaison des verbes en *-ik* en hongrois serait de toute évidence incomplet.

- L'information sémantique: aspect central et certainement le plus important du dictionnaire; tout dictionnaire est jugé par la façon dont ses auteurs analysent les significations des mots. On indique les différents sens d'un terme et les traductions appropriées; tout article complexe est clairement divisé en catégories sémantiques introduites par des indications qui en font ressortir les sens et les mettent soigneusement en évidence. L'ordre de présentation des acceptions est difficile à arrêter: au principe *centre-périphérie* (la signification jugée la plus centrale et à la base de tous les autres emplois est présentée en tête) on privilégiera la *fréquence sémantique* (qui consiste à présenter les significations dans l'ordre de leur fréquence d'emploi supposée). Bien entendu, il arrive que l'on ne soit pas vraiment en mesure de bien déterminer l'ordre d'apparition des termes; il faut alors se fier à son jugement. Les idiotismes, les expressions stéréotypées et les sens fonctionnels relevant d'une langue de spécialité déterminée, susceptibles à leur tour de recevoir des traductions, constituent des sous-entrées.

- Les équivalences: elles doivent être parfaitement claires et compréhensibles, adaptées au niveau des références *quotidiennes*¹⁶. Il ne faut jamais oublier que la traduction à laquelle se réduit le dictionnaire bilingue est une opération pratique, qui doit se plier aux exigences des locuteurs. Au cours du travail lexicographique on aura à faire face à des situations de créations linguistiques nouvelles qui peuvent survenir afin de pallier l'absence d'un terme équivalant à un terme déjà existant ou de nommer une notion ou un objet récents. Le néologisme doit respecter un certain nombre de critères pour être acceptable d'un point de vue linguistique (conformité au système de la langue, aptitude sémantique, valeur intégrative sur le plan syntagmatique, paradigmatique et transformationnel) et précis sur le plan terminologique; les traductions se recouvrent et sont donc naturellement circulaires.

- Les exemples: ils offrent des occurrences du mot d'entrée dans des phrases ou syntagmes. Le contexte relevé présente une attestation exacte de l'unité étudiée; il doit mettre en évidence les traits sémantiques du terme. On choisira de préférence des contextes où le terme est entouré des éléments lexicaux qui font habituellement partie de son environnement, où il fonctionne normalement sur le plan linguistique et renvoie à l'expérience culturelle du locuteur natif, de façon à pouvoir révéler la valeur d'emploi (linguistique et culturelle) du terme. Les exemples doivent offrir les constructions syntaxiques les plus usuelles, les contenus les plus banals et les associations les plus communes; les exemples peuvent être forgés par le lexicographe ou empruntés à des auteurs. Pour des raisons pratiques, il est souhaitable de rendre anonyme les contextes attestés, et de les présenter sous forme d'exemples.

- D'autres types d'information: l'étendue géographique (il serait particulièrement utile de signaler les régionalismes: tiendra-t-on compte de la variabilité interne au sein de la francophonie et - pourquoi pas de la hungarophonie -, l'étiquette restrictive (il faut aller plus loin dans la mention des marques d'usage que ne le fait Eckhardt)¹⁷, les domaines d'emplois, etc. Un code précis doit renseigner sur les restrictions stylistiques (les mots dont le niveau de style n'est pas précisé étant considérés comme neutres); toutes ces notes et marques de valeurs doivent être définies au départ et figurer sous forme codée dans la liste des abréviations.

La suite des *phrases* constituant l'article de dictionnaire est doublement récursive en ce sens qu'on la retrouve toujours d'un article à l'autre et qu'à l'intérieur de chaque article, cette suite ordonnée de phrases se retrouve sous chaque sous-entrée et même sous chaque sens. Le mot-vedette peut être conçu comme le thème ou le sujet dont les renseignements sont les prédicats¹⁸. Cette segmentation du texte lexicographique permet un repérage exact et rapide des réponses cherchées par les lecteurs.

Les phrases de l'article sont rédigées en un code particulier, une langue artificielle (métalangue du dictionnaire) qui se définit non seulement par un lexique, mais aussi par des symboles abrégatifs, des transformations d'effacement et par l'emploi de divers moyens et caractères typographiques. Il est fondamental que cette métalangue soit explicite et bien ciblée. Son utilisation cohérente est

une caractéristique essentielle d'un bon dictionnaire bilingue. Il n'y a pas de solution toute faite pour le traitement des unités lexicales. Parfois le seul critère est la décision ou l'intuition du lexicographe. Les mêmes dictionnaires se révèlent alternativement analytiques et synthétiques (cf. le vieux débat à propos de la *pomme de terre*, est-elle plus pomme que la *pomme d'Adam*?) En effet, pour ce qui est des entrées homonymiques, distinctes sémantiquement et identiques graphiquement), le lexicographe est *tirillé* entre deux conceptions du *mot* totalement distinctes.

Dans la conception dite homonymique, chaque entrée correspond à une seule paraphrase et le mot est une unité du discours définie par son contexte. Dans la conception polysémique, l'entrée est le mot graphique défini par un ensemble de paraphrases ayant des traits communs dont les changements s'expliquent historiquement ou logiquement: le mot est une unité de la langue, dont les réalisations dans le discours impliquent des variations de sens selon les contextes. L'homonymie est le cas le plus typique d'application de la méthode de dégroupement. Le cas inverse, lorsqu'on décide d'avoir une entrée principale complexe (par exemple le radical suivi de tous ses dérivés et composés), c'est-à-dire le regroupement, n'est pas recommandable pour un dictionnaire bilingue tant soit peu commode. On peut bien entendu adopter un système mixte et ne retenir comme entrées principales que les formes jugées suffisamment lexicalisées.

Avec Dubois¹⁹ nous pouvons dire que l'existence en structure profonde de deux items lexicaux (et de deux entrées lexicales) distinctes se justifie s'il existe des environnements différents qui permettent en quelque sorte de diagnostiquer leur sens.

Traditionnellement, les entrées volumineuses des dictionnaires bilingues manquent de cohérence et mélangent de façon impressionniste les ordres sémantique, catégoriel et alphabétique.

Quant au nouveau dictionnaire H-F/F-H, il serait souhaitable que des règles internes de groupement à la fois strictes et souples y soient établies de manière que ces règles puissent être valables pour le plus grand nombre de cas possibles.

4. Traduire le lexique

A la différence du traducteur, dont l'art consiste à introduire le lecteur dans un univers inconnu et à lui rendre intelligible un discours, le lexicographe s'applique à révéler à l'utilisateur le sens des mots épars en soulignant les limites de leur équivalence.

Les dictionnaires ne suffisent jamais au traducteur: ils ne peuvent tenir compte que d'une infime partie des réalisations concrètes de la langue. Il va de soi que le traducteur doit être en mesure de remplacer les mots et les phrases qui veulent dire plus ou moins la même chose en L2, et qu'il doit être en mesure de produire un texte qui correspond aux règles de la grammaire de la langue d'arrivée. Mais ce qui compte pour le traducteur, s'efforçant de transposer des usages sociaux à travers les éléments linguistiques, ce n'est pas uniquement la *valeur moyenne* et abstraite d'un mot proposée par le dictionnaire, mais aussi, et

surtout, la valeur du même mot en situation, qui dépend de multiples facteurs sociaux, culturels, esthétiques et psychologiques.

L'insatisfaction de nombreux traducteurs à l'égard des dictionnaires vient en grande partie du fait que traditionnellement, ceux-ci mettent l'accent sur la représentation du sens des mots qu'ils ont sélectionnés, en leur opposant soit une définition, dans le cas d'un dictionnaire unilingue, soit une traduction, dans le cas d'un dictionnaire bilingue. La définition ou la traduction peut être accompagnée d'indications morphologiques et syntaxiques d'ordre très général, mais dans la majorité des cas, la pratique des dictionnaires s'arrête là. Ainsi, les dictionnaires ne sont utiles aux traducteurs que dans la première étape de leur travail (analyse du texte à traduire et recherche de termes équivalents dans la langue cible). Néanmoins, ils peuvent avoir besoin d'autres types d'indications:

- Le régime syntaxique d'un mot et les façons concrètes de l'associer à ses compléments (la cooccurrence syntaxique): l'enthousiasme *de* Pierre, son enthousiasme *pour* la religion; la joie *de* Pierre, la joie *à* l'annonce de cette nouvelle, sa joie *devant* la réussite; etc.

- La capacité d'un mot à former des locutions figées avec d'autres mots qui servent à exprimer des sens ou des relations sémantiques spécifiques (la cooccurrence lexicale restreinte): *des vagues d'enthousiasme, une foule ivre d'enthousiasme, se laisser englober dans un vaste mouvement d'enthousiasme; j'avais de la joie ce jour-là, cet incident mit l'assistance en joie, sa joie était tumultueuse;* etc.

Les renseignements du premier type ne sont donnés de manière explicite et complète dans aucun dictionnaire. Les informations du deuxième type peuvent être trouvées en petit nombre dans les dictionnaires généraux et parfois dans quelques dictionnaires techniques²⁰.

Les auteurs du futur dictionnaire H-F/ F-H devront citer ou imaginer des exemples pertinents où le mot traité se trouve "en situation", rattaché à d'autres mots qui lui sont habituellement associés. Ceci aidera les traducteurs, mais aussi tout lecteur désireux d'acquérir et de renforcer des réflexes linguistiques. Hélas, pour le lexicographe, il n'existe pas de *compensation*, contrairement au traducteur qui, sachant qu'il n'est pas nécessaire que la tonalité globale d'un passage soit rendue par les mots correspondants de L2, peut négliger certains aspects du texte et les compenser par d'autres.

Dans bien des cas, les mots de L1 n'ont que des équivalents partiels dans L2. Cela oblige le dictionnaire bilingue à fournir des informations suffisantes, adéquates, sur cette asymétrie fondamentale qui existe entre deux langues sur le plan lexical. On doit rendre l'utilisateur conscient des ambivalences lexicales, susceptibles de perturber la communication interlinguale²¹.

Bien entendu, il y a un certain nombre de choses qu'on est obligé de dire dans une langue et qu'on n'explique pas dans une autre. Les conjonctions de subordination du français du type *afin que, pour que* sont traduites en hongrois par *hogy*. *Un costume Louis XIV = XIV. Lajos (korabeli) ruha* et *les pays du Golfe = Öböl (menti) országok*. De même, à la mise en valeur sélective qu'on obtient en français par la construction dite *présentative* (*c'est lui qui...; c'est lui que...*) le

hongrois oppose un type d'accent d'intensité (*ő az, aki...*; *ö az, akít...*etc) Dans le sens inverse, citons le cas des modalisateurs (ou particules discursives) hongrois (*is, csak*, etc.) dont la plupart ne sont pas traduits en français²². Comme le signale J. Perrot: *Les structures linguistiques ne sont importantes que dans la mesure des fonctions qu'elles assument dans la communication, c'est-à-dire dans chaque acte de langage où elles se trouvent engagées...*²³

L'insuffisance ou l'impossibilité du mot-à-mot est presque toujours évidente, et, pour obtenir une vraie traduction, il faut avoir recours à une répartition différente des éléments sémantiques du message ou renoncer à l'analyse en éléments équivalents, de façon à obtenir une équivalence globale. C'est un truisme de dire que chaque texte a un dynamique, une atmosphère qui lui sont propres.

Il en découle que toute activité de traduction doit englober des facteurs extralinguistiques pour recevoir ce qu'il est convenu d'appeler l'expérience sociale et le savoir humain au sens large. Le sens est dans le contexte, mais aussi dans l'expérience que les locuteurs natifs ont acquise. Le concepteur d'un dictionnaire bilingue est dans un très réel embarras quand il doit désigner, dans L2, une réalité qui n'existe pas dans la culture de cette langue. Il a le choix entre une traduction approximative, l'emprunt ou une explication, et - nous le savons - aucune de ces solutions n'est vraiment satisfaisante. En ce qui concerne les locutions, il faut signaler obligatoirement le degré d'adéquation entre le terme initial et son équivalent en L2: s'agit-il d'une glose ou d'une équivalence? Chacun connaît aussi le problème de la *résistance* et de l'intraduisibilité de certains termes, liées souvent au bisystémisme, c'est-à-dire à l'absence d'équivalence institutionnelle: *grande école, médiateur, osztályfőnöki óra, turós csusza*.

Comment trouver le correspondant approprié des groupes nominaux tels que *politique politicienne* ou *társadalmi munka* qui suggèrent aujourd'hui des connotations péjoratives? Toutes les langues naturelles ont pour rôle non seulement de servir à communiquer, mais aussi d'exprimer la manière dont les communautés linguistiques conçoivent et organisent leur mode de vie. Les dictionnaires, de leur côté, ne peuvent dénombrer de manière exhaustive les significations concrètes d'un mot: aussi complets soient-ils, ils n'en demeurent pas moins des catalogues de mots. En effet, la systématité de la langue s'oppose à la diversité des usages, à la variabilité des expressions, à la fugacité des associations et aux combinaisons inattendues de mots.

Tout dictionnaire bilingue a pour tâche d'aider les utilisateurs à construire leurs phrases de façon naturelle sans avoir recours à des expressions calquées sur L1. Comme le traducteur, le lexicographe doit produire dans L2 l'équivalent naturel le plus proche du message de L1.

Ainsi *az óra *megy* (au lieu de *jár*) ou *l'enfant est *bon* (au lieu de *sage*) sont parfaitement grammaticaux, mais ce ne sont pas des expressions que nous utiliserions spontanément. Chaque langue marque des préférences: dire ou plutôt écrire **Tilos fű* (*Pelouse interdite*) en hongrois ou **Chien mordeur* (*Harapós kutya*) en français serait pour le moins insolite.

Jamais on ne devra perdre de vue l'évidence que ce qui est grammatical n'est pas forcément idiomatique et qu'il existe des tournures qui sont idiomatiques sans être grammaticales!

Pour conclure, rappelons que le caractère contemporain de notre dictionnaire devra se manifester premièrement par le choix des mots et des sens et par l'élimination des éléments tombés en désuétude. Deuxièmement, il sera nécessaire d'adopter une attitude à la fois normative et descriptive: on trouvera ainsi dans l'ouvrage des termes et des emplois propres à la langue parlée, et même très informelle. En troisième lieu, quant à l'ordre dans lequel seront présentées les significations et leurs nuances, on ne commencera plus par le sens principal, mais bien par celui qui apparaîtra comme le plus fréquent ou le plus important. Quatrièmement, les exemples fournis doivent être résolument modernes, empruntés à l'usage actuel, représentatifs des faits de discours. Enfin, conformément aux exigences actuelles de la lexicographie, il faudra donner le maximum de renseignements sur les mots-vedettes et leur fonctionnement dans un système, y compris les contraintes syntaxiques qui constituent des indications de première importance pour les usagers.

On peut attendre d'un dictionnaire bilingue qu'il puisse être réalisé et qu'il entre dans le jeu du marché économique, qu'il soit parfaitement bilingue, sensible aux niveaux de langue, capable aussi de conserver ou recréer l'esprit de chaque mot et de locution, et qu'il offre une lecture transparente et explicite, accessible à un public aussi large que possible.

On ne doit pas attendre d'un dictionnaire bilingue qu'il soit complet et universellement satisfaisant.²⁴

Notes:

1. ECKHARDT, Sándor (1953. 1958): *Francia-Magyar, Magyar-Francia Szótár*, Budapest, Akadémiai Kiadó.

2. *Le vocabulaire est instable, il change constamment, il y a dans un état de langue un va et vient incessable (sic) de mots nouveaux qui sont forgés à volonté et selon les besoins, et de mots anciens qui tombent en désuétude et disparaissent. Bref, le vocabulaire se présente au premier abord comme la négation même d'un état, d'une stabilité, d'une synchronie, d'une structure... C'est pourquoi tout essai pour établir une description structurale du vocabulaire, et à plus forte raison, une sémantique structurale, semble être voué à l'échec et devient facilement la proie du scepticisme.* HJELMSLÉV, Louis (1957): *Pour une sémantique structurale*, Travaux du Cercle Linguistique de Copenhague, vol. XII, Copenhague, Nordisk Sprog og Kulturforlag p. 97.

3. *La lexicographie décrit habituellement un système lexical qu'elle définit a priori et qui correspond à un modèle élaboré selon les règles non formulées, subjectives et souvent variables: intuition de l'unité lexicale, de son importance fonctionnelle, de sa valeur culturelle. Ce modèle est défini en partie par référence aux modèles analogues (les dictionnaires précédents) et en partie par référence à un sélection du corpus indéfini des phrases, c'est-à-dire un ensemble de faits de discours...* REY, Alain (1977): *Le lexique, images et modèles*, Paris, Armand Colin, p. 122.

4. Il existe désormais toute une science qui tente de décrire le comportement de l'utilisateur du dictionnaire. Cf. quelques termes allemands: *Soziologie des Wörterbenutzers; Benutzungssituationen; Hinübersetzung/ Herübersetzung*, etc

5. *Kisszótár sorozat* (1972): Budapest, Akadémiai Kiadó.

6. SAUVAGEOT, Aurélien (1932): *Francia-Magyar Nagy Kéziszótár*, Budapest, Dante.
7. SAUVAGEOT, Aurélien (1937): *Magyar-Francia Nagy Kéziszótár*, Budapest, Dante.
7. Voir à ce sujet: *Guide de recherche en lexicographie et terminologie* (1985), sous la direction d'André CLAS, Paris, Agence de coopération culturelle et technique, pp. 22-28 et pp. 57-70.
8. *Descriptive Tools for Electronic Processing of Dictionary Data*. Studies in Computational Lexicography (1987), Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
9. Dans les bases Larousse, un article de langue est découpé d'une part en entrée (c'est le champ libellé ou LIB) et renseignements complémentaires associés à l'entrée (champ compléments du libellé ou CLIB); d'autre part en ses différents sens, correspondants à au moins autant de définitions. Chaque sens est affecté d'un indice ou code, qui l'étiquette comme appartenant soit au vaste ensemble de la langue commune (c'est le code W, soit à l'un des multiples sous-ensembles lexicaux. Une balise spéciale permet le repérage des locutions (syntagmes figés ou semi-figés; voir: PECHOIN, Daniel (1989): *L'informatique éditoriale chez Larousse, L'actualité terminologique / Terminology update*, Secrétariat d'Etat du Canada, volume 22, n° 3, pp. 7-8.
10. KOCUREK, R. (1983): *Les aspects linguistiques du classement lexicographique des termes-syntagmes*, Actes du colloque Problèmes et méthodes de la lexicographie terminologique, Université du Québec à Montréal, 1983, pp. 93-106.
11. REY, Alain, ouvrage cité note 3, pp. 30-31.
12. REY-DEBOVE, Josette (1970): *Les limites des applications de la linguistique à la lexicographie*, Babel, N°1/ 1970, pp. 25-29.
13. *Analyse morphologique du verbe français* (1965), par M. DELCROIX, J. EBSTEIN, C. LOUMENA, Centre National pour la traduction automatique, Paris, CNRS.
14. Evidemment, le même problème se pose pour les dictionnaires de finnois, autre langue finno-ougrienne, apparentée au hongrois; voir: SARKKA, Heikki (1984) : *Improving the usability of the finnish comprehension dictionary*, LEXeter '83 Proceedings. Papers from the International Conference on Lexicography at Exeter, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 268.
15. Guide de recherche..., ouvrage cité note 7, pp. 35-52.
16. *Translations must be in the idiom of the reader. If they are not, the information, if remembered at all, becomes peripheral to his mind. Readability of a translation, therefore, is of more than academic interest*, voir: LISSANE, A. (1949): *The translator's dictionary*, The German Quaterly, n° 22, pp. 13-14.
17. SZENDE, Tamás, BORDIER, Evelyne (1988): *Termes d'adresse et de salutations dans un dictionnaire hongrois-français*, Contrastes, n° 17, pp. 93-104.
18. DUBOIS, Jean et Claude (1971): *Introduction à la lexicographie. Le dictionnaire*, Paris, Larousse, p. 41.
19. DUBOIS, ouvrage cité note 18, p.71.
20. (Nos exemples sont tirés du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (DEC) en cours d'élaboration au Département de linguistique et philologie de l'Université de Montréal (tome I, 1984, tome II, 1988, Les Presses de l'Université de Montréal), sous la direction du professeur I. Mel'cuk. C'est un excellent ouvrage de référence pour toute entreprise dictionnaire. Les articles du DEC sont divisés en trois zones: a./ une zone sémantique - la définition qui décrit le sens du lexème de façon complète et formelle; b./ une zone syntaxique - le schéma de régime qui décrit la cooccurrence syntaxique du lexème en spécifiant les façons différentes de réaliser ses actants syntaxiques et de les y joindre; c./ une zone de cooccurrence lexicale. Il a été établi, en effet, qu'un certain nombre de fonctions lexicales (sens) sont exprimées très souvent par rapport à des mots très divers. Ces sens *standards* sont connus comme les fonctions lexicales standards, et un système de symboles est utilisé pour les désigner.
21. *The basic purpose of bilingual dictionary to coordinate with the lexical units of one language those lexical units of another language which are equivalent in their lexical meaning... The fundamental difficulty of such a coordination of lexical units caused by the anisomorphisme of languages, i.e. by the differences in the organization of designate in the individual languages and by other differences between languages*. ZGUSTA, L. (1971): *Manual of Lexicography*, The Hague-Paris, Mouton, 1971. p. 294.
22. Voir: KASSAI, Georges. (1976): La relation thème-propos en hongrois et en français. Etude contrastive. *Contrastes*, Hors série A2, Actes du colloque de linguistique contrastive français-hongrois, Paris, pp. 93-97.
23. PERROT, Jean, (1981): La traduction: affaire de langue ou affaire de communication?, *Contrastes*. Actes du colloque *Linguistique contrastive & Traduction*, Paris, pp. 75-82.
24. Je tiens à remercier les Professeurs Jean Perrot (Ecole Pratique des Hautes Etudes) André Clas et Igor Mel'cuk (Université de Montréal, Département de linguistique et philologie) pour l'aide qu'ils m'ont apportée au cours de la rédaction de cet article.